**Compte-rendu Conseil d’école Paul BERT Elémentaire**

**9 novembre 2018**

**Participants :**

FCPE – 6 : Martine Riou Da Silva, Isabelle Masson, Julie Genet, Bérangère Alhant, Julie Lansoy, Viviane Magnan, Blandine Moulin (non votante)

API – 11 : Karine Lecuiller, Anne-Laure Semeril, Aurelia Jolly, Mathieu Ollitraut Bernard, Astrid Margez, Morgane Reverand, Sophie Delerue, Sabine Legret Gontier, Moutier, Carole Sain, Sarah Cizeron, Stephanie Pommelet

Enseignants + directeur : Mme Magnat, Mme Senabre, Mme Lefort, Mme Mouveroux, Mme Garnier, Mme Hariz, Mme Jacob, Mme Maury, Mme Dumas, Mme Chulio, Mme Canedo, Mme Binet, Mr Rat, Mme Claisse, Mr Lopez, Mme Ganne, Mme Petelle, Mme Durand, Mr Raymond, Mr Dutois, Mr Minoma, Mr Piffard

Louis Fichet – délégué départemental de l’éducation Nationale

Rased et Mairie – absents et excusés.

1. **Vote temps scolaire**

Parents – 17 votants (11 API / 6 FCPE)

Enseignants + directeur + Rased + ZIL rattachés à l’école (Mr Raymond et Mme Durand – ont le droit de vote) + un autre remplaçant + le DDEN => 1 voix chacun

Le vote ayant lieu à bulletin secret, M. PIFFARD rappelle aux membres du conseil d’école de ne donc pas faire part de leur intention de vote.

1 parent de chaque association + un enseignant aident à dépouiller.

Option et résultats du vote :

* Choix A : L, Ma, Me , J , V => 9 demi-journées – résultat : 9 voix
* Choix B : 8 demi-journées - résultat : 31 voix
* Choix C : 9 demi-journées (2h le mercredi matin) - résultat : 0 voix
1. **Bilan de la rentrée**

Elèves :

* 461 élèves dont 12 arrivées en UPE2a cet été (12 élèves de moins que l’an dernier).
* 20 élèves en UPE2A, ils sont là pour un an
* Les 3 CE1 – classes très chargées – ont 30/31 élèves
* Dans une classe de 31 élèves il faut un 3ème encadrant pour la piscine. Un appel a donc été fait dans la classe concernée.
1. **Règlement intérieur**

L’ancien règlement intérieur a été envoyé aux parents élus. Une modification est proposée à cause de la loi sur les portables à l’école parue en août dernier.

Voici la proposition : « L’utilisation des téléphones portables est interdite dans l’école et durant les activités d’enseignement qui ont lieu hors de l’établissement scolaire. Toute utilisation sera sanctionnée par la confiscation provisoire du téléphone. Les parents seront informés par le Directeur ou l’enseignant(e) et les téléphones leur seront remis en mains propres ».

Le conseil d’école vote cette modification à l’unanimité.

1. **PPMS**

Un exercice a eu lieu mardi 6/11 matin sur le thème attentat intrusion (10 min pour toutes les classes). Cet exercice avait pour objectif de sensibiliser les élèves et de leur faire acquérir des automatismes. Les principales mesures étaient les suivantes : fermer ou bloquer les portes, tirer les rideaux, éteindre les lumières, faire silence. En fonction d’où l’enfant est dans l’école, il doit se cacher et donc se confiner// aucun enfant ne pourra sortir et entrer. Il sera renouvelé 3 fois dans l’année. Quelques remarques ont été faites suite à cet exercice : revoir les serrures de certaines portes, élèves visibles à travers les portes ayant des vitres, problème avec les manteaux accrochés dans les couloirs, ... Un signal de déclenchement doit être défini avec la ville car il est important que tous les enseignants puissent être informés en cas d’intrusion. Pas de stress ressenti chez les élèves. Silence – pas de problème non plus.

Un autre exercice (départemental celui-ci) aura lieu le 29 novembre prochain sur le thème « Tempête et vent violent ». L’exercice va durer 1h/1h30 – le signal : coup de sifflet.

Des informations seront déposées sur le blog de l’école.

1. **Le fonctionnement de l’école**
* **UPE2a**(Mme PETELLE) : elle a les élèves 4 heures par semaine. Ils sont dans leur classe d’inclusion pour les mathématiques, les arts, le sport, la musique et l’anglais. En début d’année des évaluations sont faites. Les élèves sont mis dans les classes en fonction de leur âge. Cette année pas d’enfants n’ayant jamais été scolarisés.
* **Evaluations nationales CP/CE1**: elles ont été passées durant la semaine du 17 septembre. La durée de l’épreuve était longue. 2 cahiers de français et un cahier de maths. Evaluation demandée par le ministère. L’objectif de ces évaluations est de faire un état des lieux afin d’aider chaque enseignant à choisir la démarche la plus adaptée à la réussite de chaque élève et remédier aux difficultés en amont. Les CP auront à nouveau une évaluation en mars. Les résultats ont été saisis par les enseignants, mais il y a eu de nombreux bugs dans le système. Mr PIFFARD voulait donner le résultat aux familles cette semaine, mais les documents avaient des incohérences à cause du bug. Il faut donc tout réimprimer et cela sera remis aux parents la semaine du 12/11, accompagné d’un mot. Les résultats indiqués sur les documents sont à prendre avec précaution.
* **LSU :** 2 livrets scolaires cette année. Le 1er sera remis lors des rendez-vous individuels entre le 4 et 9 février. Le livret est aujourd’hui informatisé. Les codes pour les parents ne sont toujours pas disponibles, les livrets seront donc imprimés et remis en version papier. Deuxième livret sera remis début juillet. Les parents souhaiteraient que le second livret leur soit remis plus tôt, ce à quoi M. PIFFARD rappelle que les livrets sont longs à remplir, qu’il faut du temps et que les évaluations ne peuvent s’arrêter début juin. Il rappelle que le calendrier national des vacances doit être respecté. Beaucoup d’élèves partent en vacances à partir de la mi-juin, ce qui complique le travail des enseignants. Mr PIFFARD demande de conseiller aux parents de bien conserver les versions papier.
* **RASED :** Mme MUGNIER (psychologue) et Mme CAYLOU (maitre G) sont toujours en poste à l’école. Pas de médecin scolaire sur Paul Bert mais en cas d’urgence un protocole prévoit l’intervention d’un autre médecin scolaire des communes limitrophes.
* **Enseignement de l’allemand :** Une assistante d’allemand interviendra 45 minutes en classe entière tous les vendredis dans les classes de CM2 à partir du 16 novembre et jusque fin mars (langue et culture). Tous les CM2 auront donc anglais et allemand. A noter qu’il n’y a pas d’obligation de poursuivre l’Allemand au collège.
* **Périscolaire :**

Etudes : mêmes jours que l’an dernier (modules à l’inverse). 100/110 inscrits les lundis et jeudis et 140/150 inscrits les mardis et vendredis.

Taux d’encadrement : 1 étude pour 18 élèves.

* **Association Bon Départ** : 18 élèves la fréquentent.
1. **Coopérative**

Mme Magnat et Mr PIFFARD sont les 2 mandataires. Les comptes 2017/2018 ont été vérifiés par l’API et la FCPE.

Un seul appel de coopérative cette année. Les dons des parents sont de 9.912€ ce qui fait environ 21 euros par élève qui seront redistribués à chaque classe au prorata du nombre d’élèves. A noter un don de 250€ à la classe UPE2a.

La vente des photos de groupe a rapporté 1.194,80 euros.

Photo Individuelle : les élèves absents lors de la prise de vue du 8/11 pourront la refaire en janvier.

Dépenses : Adhésion OCCE et Assurance : 1.494€, Achats : 1 vidéoprojecteur, 1 paire d’enceinte et des logiciels de Sciences pour les cycles 2 et 3.

L’utilisation de la somme rapportée par la kermesse sera soumise à l’avis des parents.

1. **Projets de l’école**
* **Semaine multiculturalisme**: organisée par Mme PETELLE du 1er au 5 avril. Objectif : favoriser rencontre et la diversité. Préparation de chansons et objets typiques. Les élèves iront présenter l’objet et chanteront. Cette année, les présentations seront sous forme de Quiz.
* **Ecole et cinéma**: 6 classes participent au projet.
* **Classes de découvertes (CE2)** : Mmes MAURY et DUMAS partiront du 8 au 12 avril sur le thème « archéologie ». Mme JACOB partira avec une classe de JFE du 25 au 29 mars sur le thème « milieu marin ».

L’équipe sera vigilante pour les enfants susceptibles de ne pas avoir de couverture sociale.

* **Projet jardinage**: les classes de Mmes SENABRE, MAURY, JACOB et DUMAS préparent un projet basé sur la croissance des végétaux. Les 4 CM1 préparent un projet « jardin médiéval » portant notamment sur la nutrition et l’hygiène alimentaire. Les interventions démarreront le 21 novembre.
1. **Projet Culturels (**réponses le 16 novembre, arbitrages par la ville et l’IEN) : plusieurs projets ont été déposés (projets médiathèque (Mmes LEFORT, CHULIO et PETELLE), projet Patrimoine (Mme CHULIO), projet Bois-Colombes ville baroque (Mme BINET), projet théâtre (Mmes GARNIER, MOUVEROUX, HARIZ et PETELLE), projet Résistance (3 CM2), projet Journal d’école (toute l’école).
2. **Chorales :** tous les niveaux auront une chorale. Celle des CP reste à discuter.
3. **Délégués de classes** élèves : toutes les classes ont élus des délégués et des réunions seront organisées dans le courant de l’année. La première aura lieu le 20 novembre.
4. **Semaine de la presse et des médias** à l’école (du 18 au 22 mars) va être refaite. Des interventions CM1/CM2 auront lieu à nouveau avec l’association ODAAS. Certaines interventions seront aussi étendues au CE2 en plus des CM1 et CM2.
5. **Projet commun** sur le thème du voyage qui sera décliné en arts, chants, … Les classes pourront faire une exposition d’œuvre dans le hall de la mairie du 13 au 19 mai.

Un autre projet d’action citoyenne qui fédère l’école et qui embellisse l’école est envisagé, ou un projet écologie (tri des déchets ou un projet intergénérationnel avec les maisons de retraites).

1. **Troc du livre**: organisé par l’API mercredi 14 novembre. Chaque enfant apporte un livre et l’échange.
2. **FCPE**: le projet « Livre de cuisine » est en cours. Les parents FCPE proposent également de réaliser une fresque murale pour les plus grands avec enseignants, parents et enfants. La Mairie a donné un accord de principe. Le thème du voyage est proposé. L’idée est de proposer plusieurs choix de dessins aux enfants, soumis au vote pour déterminer la fresque à réaliser. Une réalisation du projet sur le temps scolaire étant compliquée, la FCPE, en tant qu’association, propose de la réaliser au sein de l’école un samedi matin. Il pourra être fait appel à un artiste pour aider à la réalisation de ce projet selon le budget disponible.

**Information diverse :**

Le directeur s’absentera pour problème de santé du 26 novembre au 21 décembre. Les enseignants et Mme Magnat vont gérer au mieux pendant son absence. M. PIFFARD demande aux parents d’être indulgents pendant cette période.